

Vos questions / nos réponses

Transmission par le toucher

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/08/2014 10:33

Bonjour,

J'ai sniffé un peu de cocaïne hier soir. J'ai un petit enfant de 3 mois et je me demandais s'il était possible qu'il y ait une transmission de la cocaïne par le toucher notamment. et si oui, pendant combien de temps ?

Je limite au maximum mes contacts avec elle depuis ce matin par sécurité.

Merci de votre réponse !

Mise en ligne le 18/08/2014

Bonjour,

Il n'existe pas de risque de transmission de votre consommation de cocaïne à votre enfant par le biais d'un contact extérieur comme le toucher. La transmission peut en revanche se faire par le lait maternel. Si vous l'allaitez, sachez qu'il est conseillé de respecter 24h de délai entre la consommation de ce produit et la tétée.

Si vous souhaitez en parler, sachez aussi que notre ligne téléphonique de Drogues Info service est à votre disposition au 0800 23 13 13, accessible tous les jours de 8h à 2h du matin.

Cordialement
